

# L'Aigle de Lyon

N° 397 - JUILLET/AOÛT 2026



## SAINT IRÉNÉE, SERVITEUR DE LA VÉRITÉ

Successeur de saint Pothin sur le siège de Lyon après la persécution de 177, saint Irénée se heurte durant son épiscopat au « gnosticisme », un ensemble d'hérésies savantes falsifiant l'Évangile en lui ajoutant une « connaissance » élitiste. Voyant le danger que présente cette relecture du texte sacré impliquant un nouveau Credo, saint Irénée écrit pour proclamer, expliquer et défendre la « règle de la vérité ». Ses deux ouvrages passés à la postérité – la *Prédication apostolique* (PA) et le *Contre les hérésies* (CH) – en témoignent.

Pour saint Irénée, il importe de garder « la règle de la vérité sans rien en changer » (PA 1, 3). Cette « règle de foi », qui recoupe les articles du Symbole des Apôtres, constitue un socle doctrinal fixe composé d'énoncés réclamant l'adhésion de chaque disciple du Christ. « Pour nous, suivant le Seigneur comme unique et seul vrai Maître et prenant ses paroles pour règle de vérité, tous et toujours nous entendons d'une manière identique les mêmes textes » (CH 4, 35, 4). La fidélité à cette profession de foi conditionne l'unité de l'Église. Les chrétiens qui possèdent « la solide Tradition venant des Apôtres » offrent « le spectacle d'une seule et même foi chez tous », « car tous croient en un seul et même Dieu Père, admettent la même "économie" d'Incarnation du Fils de Dieu, reconnaissent le même don de l'Esprit, s'exercent aux mêmes préceptes, gardent la même forme d'organisation de l'Église, attendent le même avènement du Seigneur, espèrent le même salut de l'homme tout entier, c'est-à-dire de l'âme et du corps » (CH 5, 20, 1).

Exposé populaire de la foi chrétienne, l'opuscule dénommé la *Prédication apostolique et ses preuves* annonce la *Catéchèse des débutants* de saint Augustin. Poursuivant une double finalité catéchétique et apologétique, saint Irénée explique les vérités du salut à partir de l'Écriture et offre des réponses claires aux objections que suscite la foi chrétienne. Comme il l'écrit à Marcianus : « Grâce

à cet abrégé, tu saisiras l'ensemble de ce corps de vérité, et ce résumé te fournira les preuves des dogmes divins. Ainsi pourras-tu recueillir des fruits de salut et confondre tous ceux qui sont dans l'erreur. Par là-même, à quiconque voudra connaître notre foi, tu feras avec pleine assurance parvenir une parole saine et irréprochable » (PA 1). Confessant la foi de l'Église en Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, l'ouvrage retrace succinctement les étapes de l'histoire du salut. Le Nouveau Testament est présenté comme l'accomplissement de la Loi de Moïse et des Prophètes. Le livre insiste sur l'identité du Verbe incarné, vrai Dieu et vrai homme.

Le traité en cinq livres intitulé *Contre les hérésies – Dénonciation et réfutation de la gnose au nom menteur* – vise un public savant. Saint Irénée écrit en théologien, mais aussi en pasteur. « Nous ne voulons pas que, par notre faute, certains soient emportés par ces ravisseurs comme des brebis par des loups, trompés qu'ils sont par les peaux de brebis dont ils se couvrent ». Saint Irénée expose dans le détail les doctrines qu'il combat, car il est « impossible de guérir des malades, si l'on ignore le mal dont ils souffrent » (CH 4, Pr. 2). De là il réfute méthodiquement les affirmations contraires à la foi chrétienne en leur opposant des passages de la Parole de Dieu, telle qu'elle a été prêchée par les Apôtres et leurs successeurs de manière continue. « S'il n'est pas facile de faire changer de sentiment une âme possédée par l'erreur, du moins il n'est pas absolument impossible que l'erreur s'enfuit quand on met en face d'elle la vérité » (CH 3, 2, 3).

Saint Irénée offre un programme de vie chrétienne et apostolique particulièrement adapté à notre époque : garder inchangée la « règle de la vérité », expliquer simplement les articles de la foi chrétienne, répondre minutieusement aux erreurs qui font obstacle au règne de la vérité.

Abbé Pierre-Marie BERTHE

<b>JUILLET</b>		<b>Lyon</b>	<b>La Vautière</b>	<b>Chantemerle</b>
Mer. 1	Fête du Précieux Sang			
Jeu. 2	Visitation de la Sainte Vierge	18h30 <sup>B</sup>		
Ven. 3	Saint Irénée	18h30 <sup>B</sup>		
Sam. 4	De la Sainte Vierge au samedi	11h00 <sup>B</sup>		
<b>Dim. 5</b>	<b>6<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>B</sup> - 10h00 <sup>B</sup>		<b>18h00<sup>B</sup></b>
Lun. 6	De la férie	18h30 <sup>B</sup>		
Mar. 7	Saints Cyrille et Méthode		08h00 <sup>B</sup>	
Mer. 8	Sainte Élisabeth du Portugal	18h30 <sup>R</sup>		
Jeu. 9	De la férie		08h00 <sup>R</sup>	
Ven. 10	Les Sept Frères martyrs	18h30 <sup>B</sup>		
Sam. 11	De la Sainte Vierge au samedi		08h00 <sup>B</sup>	
<b>Dim. 12</b>	<b>7<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>B</sup> - 10h00 <sup>B</sup>		<b>18h00<sup>B</sup></b>
Lun. 13	De la férie	18h30 <sup>B</sup>		
Mar. 14	Saint Bonaventure		08h00 <sup>B</sup>	
Mer. 15	Saint Henri	18h30 <sup>B</sup>		
Jeu. 16	De la férie		08h00 <sup>B</sup>	
Ven. 17	De la férie	18h30 <sup>B</sup>		
Sam. 18	Saint Camille de Lellis		08h00 <sup>B</sup>	
<b>Dim. 19</b>	<b>8<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>B</sup> - 10h00 <sup>B</sup>		<b>18h00<sup>B</sup></b>
Lun. 20	Saint Jérôme Émilien	18h30 <sup>B</sup>		
Mar. 21	Saint Laurent de Brindes		08h00 <sup>B</sup>	
Mer. 22	Sainte Marie-Madeleine	18h30 <sup>B</sup>		
Jeu. 23	Saint Apollinaire		08h00 <sup>B</sup>	
Ven. 24	De la férie	18h30 <sup>B</sup>		
Sam. 25	Saint Jacques le Majeur		08h00 <sup>B</sup>	
<b>Dim. 26</b>	<b>9<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>B</sup> - 10h00 <sup>B</sup>		<b>18h00<sup>B</sup></b>
Lun. 27	De la férie	18h30 <sup>R</sup>		
Mar. 28	Saints Nazaire et Celse		08h00 <sup>R</sup>	
Mer. 29	Sainte Marthe	18h30 <sup>R</sup>		
Jeu. 30	De la férie		08h00 <sup>R</sup>	
Ven. 31	Saint Ignace de Loyola	18h30 <sup>R</sup>		

- **1<sup>er</sup> vendredi du mois (juillet et août)** : à Lyon, Heure Sainte et confessions de 19h à 20h.
- **Chapelet et confessions** à Lyon une demi-heure avant la messe.

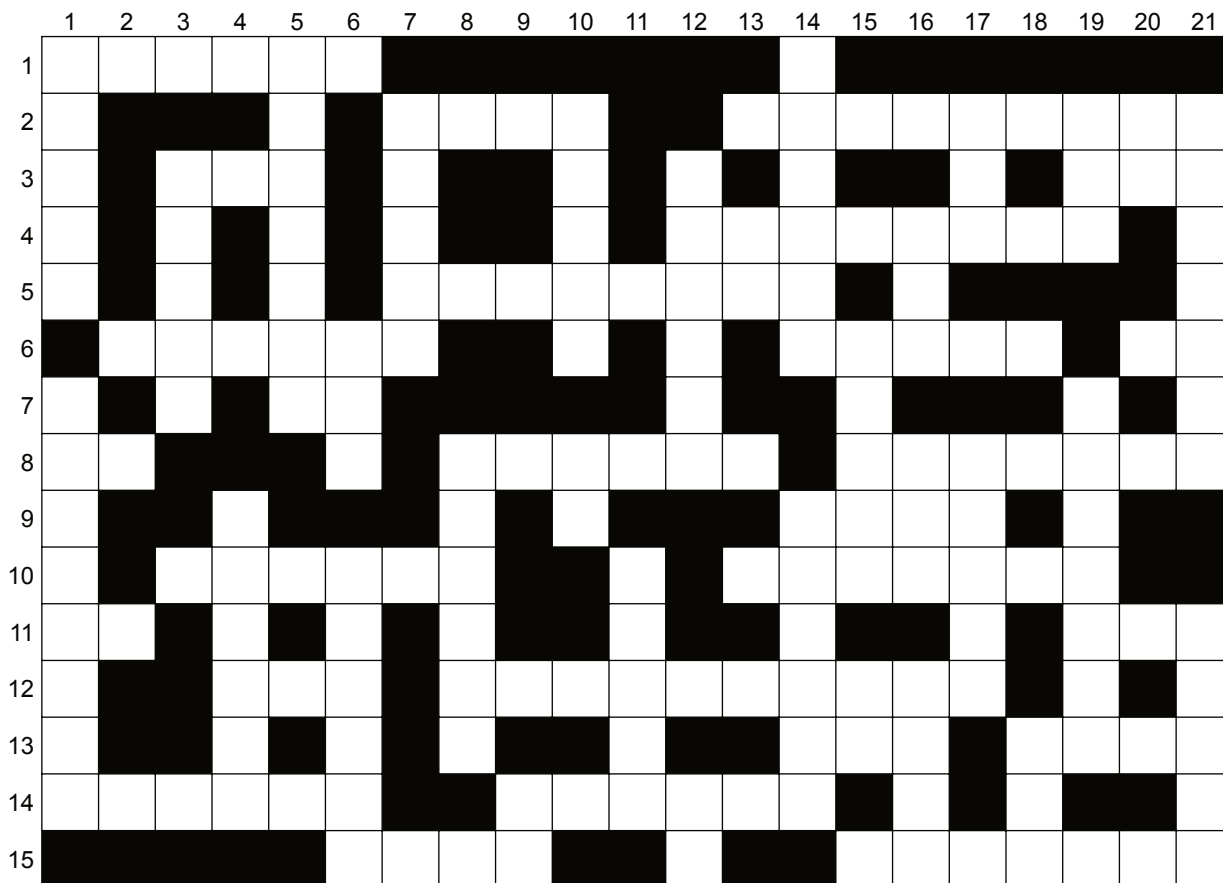
<b>AOÛT</b>		<b>Lyon</b>	<b>La Vautière</b>	<b>Chantemerle</b>
Sam. 1	De la Sainte Vierge au samedi	11h00 <sup>R</sup>		
<b>Dim. 2</b>	<b>10<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>R</sup> - 10h00 <sup>R</sup>		<b>18h00<sup>R</sup></b>
Lun. 3	Sainte Blandine	18h30 <sup>R</sup>		
Mar. 4	Saint Dominique		08h00 <sup>R</sup>	
Mer. 5	Dédicace de Sainte-Marie-aux-Neiges	18h30 <sup>R</sup>		
Jeu. 6	Transfiguration		08h00 <sup>R</sup>	
Ven. 7	Saint Gaétan	18h30 <sup>R</sup>		
Sam. 8	Saint Jean-Marie Vianney		08h00 <sup>R</sup>	
<b>Dim. 9</b>	<b>11<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>R</sup> - 10h00 <sup>R</sup>		<b>18h00<sup>R</sup></b>
Lun. 10	Saint Laurent	18h30 <sup>R</sup>		
Mar. 11	De la férie		08h00 <sup>R</sup>	
Mer. 12	Sainte Claire d'Assise	18h30 <sup>R</sup>		
Jeu. 13	De la férie		08h00 <sup>R</sup>	
Ven. 14	Vigile de l'Assomption	18h30 <sup>R</sup>		
<b>Sam. 15</b>	<b>Assomption</b>	08h30 <sup>R</sup> - 10h00 <sup>R</sup>		<b>18h00<sup>R</sup></b>
<b>Dim. 16</b>	<b>12<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>R</sup> - 10h00 <sup>R</sup>		<b>18h00<sup>R</sup></b>
Lun. 17	Saint Hyacinthe	18h30 <sup>R</sup>		
Mar. 18	De la férie		08h00 <sup>R</sup>	
Mer. 19	Saint Jean Eudes	18h30 <sup>B</sup>		
Jeu. 20	Saint Bernard		08h00 <sup>B</sup>	
Ven. 21	Sainte Jeanne-Françoise de Chantal	18h30 <sup>B</sup>		
Sam. 22	Cœur Immaculé de Marie	11h00 <sup>B</sup>		
<b>Dim. 23</b>	<b>13<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>B</sup> - 10h00 <sup>B</sup>		<b>18h00<sup>R</sup></b>
Lun. 24	Saint Barthélemy	18h30 <sup>R</sup>		
Mar. 25	Saint Louis		08h00 <sup>R</sup>	
Mer. 26	De la férie	18h30 <sup>R</sup>		
Jeu. 27	Saint Joseph Calasanz		08h00 <sup>R</sup>	
Ven. 28	Saint Augustin	18h30 <sup>R</sup>		
Sam. 29	Décollation de Saint-Jean Baptiste		08h00 <sup>R</sup>	
<b>Dim. 30</b>	<b>14<sup>e</sup> dimanche après la Pentecôte</b>	08h30 <sup>R</sup> - 10h00 <sup>R</sup>		<b>18h00<sup>B</sup></b>
Lun. 31	Saint Raymond Nonnat	18h30 <sup>R</sup>		

### **DATES À RETENIR**

- **Dimanche 13 septembre** : Apéritif après la messe de 10h00 (Lyon) et repas paroissial (Chantemerle)
- **Samedi 26 septembre** : Pèlerinage de rentrée à Ars

## HORIZONTALEMENT

1. Il y en a 150.
2. Les églises sont construites avec ; forme de prière dans l'Ancien Testament.
3. S'attribue parfaitement à Dieu seul ; bientôt le retour ?
4. Rien de plus vrai.
5. À dire tous les jours pendant les vacances.
6. À dire aussi tous les jours ; on aimerait qu'il y en ait plus ; dominicain.
7. Affirmation.
8. Aucun n'a été brisé pendant la Passion ; a prononcé des vœux ; habite dans les couvents.
9. Lettre grecque.
10. Messes de l'Avent ; difficile de le dire tous les jours.
11. Monnaie de l'Évangile ; rompt le jeûne.
12. Un évangéliste ; tout seul.
13. Peu apprécié des Français ; on ne l'est jamais totalement.
14. Odeur plus ou moins agréable ; on n'a jamais assez parlé de ce péché.
15. Frère de Jacob ; premier pas dans la vie chrétienne.



## VERTICALEMENT

1. 267 à ce jour ; Dieu y parle souvent.
3. En a fait couler beaucoup.
4. Il faut parfois la battre.
5. Première prière.
6. On ne peut être saint sans ; on ne peut pas non plus être saint sans.
7. On en a toujours besoin.
8. Personnage important.
9. Or.
10. Soir de Carême ; pour les vases sacrés.
11. À fuir absolument.
12. Indispensable pour la messe ; ut.
13. Article défini.
14. Presque moines ; contient le corporal.
15. Elles font périr ; conjonction de coordination.
16. Oui ; action de l'ange sur la pierre du sépulcre ; Pentateuque.
17. Ne rompt pas le jeûne ; pensait que ces mots croisés allaient être faciles.
18. Pas intelligent.
19. Devise des bénédictins ; accompagne l'encensoir.
20. Non.
21. Résumé des Évangiles ; il faut le rendre à Dieu.

## POUR SOUTENIR LE PRIEURÉ ET NOTRE APOSTOLAT

Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Saint-Pie X à Lyon et dans la Drôme, vous pouvez adresser vos dons par **virement bancaire** (IBAN : FR 41 3000 2083 2800 0006 0005 F12), **par chèque** (à l'ordre de « FSSPX - Prieuré Saint-Irénée ») ou **en espèces**. Un reçu fiscal vous sera adressé.

## CARNET PAROISSIAL

### Ont été baptisées :

Élisabeth de MELLON

13 juin

Blanche FIQUET

28 juin

### Se sont unis par les liens du mariage :

Rémi HAUERSPERGER et Carla

20 juin

SCHEMBRI

### Ont reçu Jésus Hostie pour la première fois :

Andreï NICOLAEFF

7 juin

Eloi BRISSET, Jean BRUGÈRE, Tristan BRUNET de COURSSOU, Martin ISOARD, Eugénie JOYA, Raphaël de MELLON

14 juin

### A renouvelé les promesses de son baptême :

Konstantin NICOLAEFF

7 juin

## VOS PRÊTRES



### Abbé Pierre-Marie BERTHE

06 27 52 04 69

pm.berthe@fsspx.email

### Abbé Alexis RAMPON

07 67 20 21 30

a.rampon@fsspx.email



## NOS MAISONS

### Prieuré Saint-Irénée - La Vautière

87, avenue Claude de la Colombière  
69360 Saint-Symphorien d'Ozon

### Chapelle Saint-Irénée

23, quai Perrache  
69002 Lyon

### Sanctuaire Saint-Joseph

925, route de Saint-Sauveur  
26600 Chantemerle-les-Blés